



**Nous vous remercions pour  
votre engagement cette année !**



**Contact :**

- **E-mail :** [contact@sdi-pme.fr](mailto:contact@sdi-pme.fr)
- **Téléphone :** 04.92.29.85.90

**Adresse :**

4-6 chemin de l'Arénas  
Immeuble Unity,  
CS 11088 - 06203 Nice CEDEX 3

# UNE ANNÉE RICHE EN DÉFIS

## **Simplification administrative :**

Le SDI a œuvré pour alléger les démarches administratives et faciliter l'accès aux aides.

## **Baromètres TPE :**

4 baromètres trimestriels ont été réalisés pour évaluer l'état d'esprit des dirigeants, orienter nos actions et celles des pouvoirs publics.

## **Pression sur les pouvoirs publics :**

Nous avons activement participé pour la prise en considération de la voix des indépendants et des petites entreprises.

## **Conseil National du Commerce :**

Nous avons porté la voix des indépendants et TPE face à la grande distribution et aux géants du e-commerce.

## **Budget 2025 :**

Le SDI a constitué un front entrepreneurial destiné à s'opposer à l'augmentation des prélèvements obligatoires sur nos entreprises et exiger une baisse des dépenses publiques.

## LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée cette année. Nous continuerons ensemble en 2025 à défendre vos droits et à porter vos voix. Votre engagement renforce notre action et nous motive à aller toujours plus loin pour protéger les TPE et les indépendants. Poursuivons cette mission avec détermination et ambition.

**Marc SANCHEZ, Secrétaire Général**



# L'ACTUALITÉ DU SDI

## L'aviez vous remarqué ?

**Le SDI fait peau neuve...** Découvrez notre nouveau site internet qui vous ressemble, plus intuitif et pratique ! Rendez-vous sur [sdi-pme.fr](https://sdi-pme.fr).



## On se lance dans les ateliers en ligne

Nos sessions d'échanges sont conçues pour vous aider à mieux comprendre et anticiper vos problématiques actuelles.

## Notre petit nouveau...TIKTOK

Retrouvez toutes nos vidéos sur notre compte [@sdi\\_tpe\\_pme](https://www.tiktok.com/@sdi_tpe_pme). Ne manquez rien de nos actualités et des conseils essentiels !



## N'OUBLIEZ PAS, ÊTRE ADHÉRENT CHEZ NOUS C'EST :

**Une défense collective**

**Des formations digitales gratuites**

**Des outils précieux**

## Un service juridique

Nos juristes vous conseillent sur la gestion de votre entreprise :

- droit du travail, réglementations (RGPD, CGV, DUERP), bail commercial, relations clients/fournisseurs, gestion du personnel, protection et statut social



Profitez de vos ressources juridiques exclusives en visitant notre site internet



# À VOUS D'AGIR !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



## MERCI POUR VOTRE CONFIANCE

Votre engagement est indispensable. En partageant vos retours et en vous impliquant, vous donnez de la force à nos actions et inspirez d'autres à nous rejoindre.

## COMMENT PARTICIPER D'AVANTAGE ?

Syndicat des indépendants 



### Laissez-nous un avis Google :

Partagez votre expérience pour nous aider à répondre à vos attentes et inspirer d'autres entrepreneurs à rejoindre notre cause.

### Suivez notre actualité :

Retrouvez toutes nos initiatives et nos conseils pratiques sur nos réseaux sociaux.



 [sdi.lyon@sdi-pme.fr](mailto:sdi.lyon@sdi-pme.fr)

### Faites entendre votre voix :

Vos témoignages ont un réel impact auprès des pouvoirs publics. Racontez votre parcours et contribuez à renforcer notre action.

### Contactez-nous :

Pour toute question, recommandation ou problématique, écrivez-nous par email ou via notre site internet.

<http://sdi-pme.fr>



### Contact :

- E-mail : [contact@sdi-pme.fr](mailto:contact@sdi-pme.fr)
- Téléphone : 04.92.29.85.90

### Permanences téléphoniques :

Du lundi au vendredi  
de 9h à 13h et de 14h à 17h